



BULLETIN DU PRINTEMPS 2021

TABLE DES MATIÈRES

- Message du Président
- Site Internet
- Sécurité
- Adhésion
- Voile
- Développement
- Protection du littoral
- Activités
- Espèces envahissantes
- Sentiers de randonnée
- Environnement
- Trésorerie
- Coordonnées
- Condoléances

ON RECHERCHE DES PHOTOS !!!



Avez-vous des photos de la faune ou de magnifiques vues du lac que vous aimeriez partager avec la communauté du lac Grand et du lac Vert? Vous pouvez les envoyer avec une brève description à Rosaline Frith à rosfrith@outlook.com. Les photos pourront être utilisées dans de futurs bulletins ou sur le site Web de l'association.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le couvert de glace a disparu le 9 avril 2021 pour faire place à un deuxième été pendant la pandémie au lac Grand et au lac Vert. On espère qu'avec un nombre croissant de personnes vaccinées, la vie au bord du lac avec la famille et les amis s'améliorera progressivement au courant de l'année 2021. Certaines personnes font maintenant du télétravail à partir du lac et semblent l'apprécier considérablement.

L'association continue de faire face à des problèmes importants tels l'érosion des berges, le contrôle des espèces végétales envahissantes, la surveillance de la qualité de l'eau et la sécurité nautique. Vous pouvez en savoir plus sur ces efforts dans ce bulletin.

L'assemblée générale annuelle qui est prévue le 6 juillet à 19 h, se tiendra à nouveau virtuellement. Les membres sont invités à soumettre à l'avance les propositions qu'ils entendent soumettre à un vote. Les détails sur la façon de soumettre une proposition pour étude seront fournis à l'avance.

Nous recherchons toujours des candidats énergiques avec de nouvelles idées intéressés à se joindre au conseil d'administration de l'Association du lac Grand, ou à se porter volontaires pour organiser et gérer des projets ou des activités spéciales. Si vous êtes intéressé à soumettre votre nom, veuillez le faire en utilisant le formulaire joint à ce bulletin. Vous pouvez également soumettre le nom d'un autre membre pour examen (avec son approbation bien sûr !). Tous les noms soumis seront examinés par le comité des candidatures, qui fera rapport à l'AGA. Nous avons connu un renouvellement important au sein du conseil d'administration ainsi que des comités de projets spéciaux et l'avenir s'annonce prometteur pour notre association. Nous avons actuellement 11 membres du conseil (8 nommés par les membres et 3 nommés par ces membres du conseil). Sur les onze, trois ont été nommés pour la première fois en 2019.

Votre association de lac encourage les membres à communiquer avec tout membre du conseil si vous avez des questions, des commentaires ou des informations qui pourraient intéresser votre association. Veuillez vous référer à la page 11 de ce bulletin pour une liste complète des administrateurs et leurs coordonnées.

Je vous souhaite à tous un été agréable et sécuritaire,

Jim Nicol, président

SITE WEB

Le site Web a été mis à jour avec une nouvelle section sur l'érosion des rives et les lignes directrices de 2021 concernant la réduction des sillages. Avec l'annulation de tous les événements l'année dernière et certains encore cette saison, en raison des restrictions dues à la COVID par la santé publique du Québec, de nombreuses photos et publications datent de 2019. Nous espérons que de nouvelles photos pourront être publiées l'été prochain.

Les résultats des régates de voile 2021 seront publiés chaque semaine.

Le site "perdu et retrouvé" a été très utilisé ce printemps et il y a souvent de nouvelles annonces sur "À vendre et recherché" (For Sale and Wanted) - alors consultez régulièrement !

Pour les services, vente ou location, nous publions dans la langue que nous recevons. Une annonce bilingue donne une plus grande visibilité.

Nous sommes toujours à la recherche d'idées, de photos et d'autres contenus susceptibles d'intéresser nos membres. Vous pouvez contacter Paul Butler à butlerpauld@gmail.com

SÉCURITÉ NAUTIQUE ET BAINNADE

Les bouées d'aide à la navigation sont installées. Trois bouées ont été remplacées ce printemps et les inscriptions "Dead Slow No Wake", "Zone de vitesse sans sillage" ont été mises à jour pour se conformer aux exigences de Transport Canada.

Mesures de sécurité importantes

- TOUTE PERSONNE qui conduit une embarcation de plaisance motorisée (PWC) doit avoir à bord en tout temps une preuve de compétence (comme une carte de conducteur d'embarcation de plaisance, une preuve de réussite d'un cours de sécurité nautique, ou un certificat ou autre document relatif à la sécurité nautique). Une preuve de compétence n'est pas requise pour les embarcations de plaisance sans moteur. Vous pouvez consulter le site www.securitenautique.gc.ca pour obtenir des détails.
- Veuillez vous référer à la carte dans le dernier annuaire.
- Toutes les embarcations, motorisées ou non, doivent être équipées de feux de navigation si opérées après le coucher du soleil ou avant le lever du soleil.
- La conduite d'un bateau ou d'une motomarine si vous êtes mineur est passible d'une amende de 100 \$.
- Conservez un extincteur contre le feu en état de fonctionnement.
- Surveillez constamment s'il y a des personnes, des objets et d'autres embarcations sur l'eau.
- Soyez attentif aux conditions qui limitent la vue.
- Lorsque vous quittez ou arrivez à votre quai avec votre bateau ou motomarine, vous devez selon la loi utiliser un angle de 90 degrés afin d'éviter un sillage qui pourrait atteindre des nageurs ou des embarcations.
- Merci de pratiquer les activités nautiques loin des rives du lac.
- Nagez dans les zones de baignade sécurisées à moins de 100 pieds du rivage. Les plaisanciers doivent faire preuve d'une extrême prudence dans ces zones.
- Soyez visible en tout temps lorsque vous nagez. Il y a eu des rapports à l'effet que des nageurs traversent le lac sans bateaux ou balises d'accompagnement appropriées. C'est une situation très dangereuse, et des accidents ont été évités de près.

ADHÉSIONS

L'an passé, 91% des résidents des lacs Grand et Vert ont renouvelé leur adhésion à notre association soit un total de 198 propriétés. Malgré les restrictions de Covid-19, nous avons contacté autant que possible les propriétaires existants et nouveaux. Merci aux membres sortants et aux voisins qui nous ont transmis les coordonnées des nouveaux propriétaires.

L'Association a distribué l'automne dernier un nouveau répertoire des noms, adresses et numéros téléphone des membres. Nous avons également envoyé une version électronique qui avait corrigé les informations qui avaient été portées à notre attention après la publication sur papier. Informez-nous de tout changement afin que nous puissions conserver une version numérique mise à jour lors de vos déplacements.

Nous avons atteint plus de 60 % d'adhésions payantes au moment de la publication de ce bulletin. Nous espérons que tout le monde prendra le temps de payer sa cotisation avant le 1er juillet.

Si vous êtes au bord du lac et que vous voyez quelque chose d'intéressant, veuillez le partager avec Rosaline Frith en lui envoyant un courriel à rosfrith@outlook.com afin que l'Association puisse tenir tout le monde informé.

SAISON DE VOILE 2021

Bienvenue à la saison de voile 2021 !

Selon les directives de la santé publique, les compétitions sportives en plein air avec spectateurs seront autorisées à compter du 25 juin !! Cela permet de tenir les activités de voile selon l'horaire inscrit sur cette page et sur le site web. En ce qui concerne les événements de voile tenus sur terre, les directives COVID-19 seront surveillées et les options évaluées au fur et à mesure que l'été avance. Pour le moment, rien n'est prévu. Toute mise à jour sera envoyée aux personnes inscrites pour les régates par courriel (Veuillez contacter Sarah Potheary à spothecary@strabo.ca si vous souhaitez vous inscrire pour les régates.

Les marins et les non-marins sont invités à profiter des courses de voile amicales et informelles organisées chaque dimanche. Comme toujours, tous les propriétaires de chalets du lac Grand et leurs visiteurs sont invités à participer. Il y a généralement environ six Lasers, Albacores et Sunfish naviguant chaque semaine sur l'un des trois parcours prédéfinis. Un système de handicap permet aux bateaux de différents types de participer. Si vous êtes intéressé à participer, présentez-vous simplement dans votre bateau prêt pour un départ à midi à l'endroit identifié sur l'horaire. Le but est de s'amuser, n'oubliez pas votre veste de flottaison. Vous pourrez obtenir un soutien additionnel de la part des participants les plus expérimentés. Si vous avez besoin d'un peu de pratique ou de conseils avant de débiter, n'hésitez pas à contacter Terry Ford. Terry a offert d'aider les nouveaux participants dans son bateau ou le vôtre. Et s'il y a suffisamment d'intérêt, une formation sur l'eau pendant l'été est envisagée.

Des bilans des régates et les résultats seront publiés sur le site Web du Lac Grand après chaque course. Vous pouvez regarder à partir d'une embarcation ou de la terre. Pour ceux qui regardent sur l'eau, il vous est demandé de rester en retrait des voiliers et d'éviter les vagues. (Remarque : la façon privilégiée de doubler un voilier en course est de traverser derrière eux à distance, avec le moins de sillage possible).

Les lois régissant la navigation prévoient qu'en tout temps les voiliers ont priorité sur les embarcations motorisées.

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'un des co-commodores Ian Maclaren (ikmaclaren@gmail.com) ou Duncan Vipond (devipond@rogers.com). Leurs coordonnées se trouvent également dans la section voile du site Internet du Lac Grand.



Calendrier 2021 (date/lieu de départ):

- 27 juin – Quai Ford
- 4 juin - Quai Potheary
- 11 juillet - Pointe Maclaren
- 18 juillet - Quai Ford
- 25 juillet - Quai Potheary
- 1 août - Pointe Maclaren
- 8 août - Quai Ford
- 15 août – Quai Potheary
- 22 août - Pointe Maclaren
- 29 août - Quai Ford
- 5 septembre – Pointe Maclaren

DÉVELOPPEMENT

Nous continuons de suivre de près toute indication d'activités de développement qui pourraient avoir un impact sur notre lac et notre environnement de quelque manière que ce soit, et nous rencontrons régulièrement les représentants appropriés des différentes autorités qui ont un rôle dans ce domaine.

Nick Barber a le mandat de faire les enquêtes appropriées et de faire rapport régulièrement à l'Exécutif et en temps voulu aux membres de notre Association.

Si vous êtes au courant de telles activités qui justifient des recherches plus approfondies, veuillez en informer Nick ou l'un de nos dirigeants.

Lors de l'AGA Zoom, nous inviterons le maire à parler des dernières activités de développement qui pourraient nous concerner, ainsi que d'autres sujets.



PROTECTION DES RIVAGES



L'érosion des berges du lac Grand au cours des 2 dernières décennies a été dramatique. Certaines rives qui étaient intactes il y a 20 ans ont été inextricablement modifiées. De vieilles racines d'arbres ont été exposées car leur sol a été emporté, des arbres se sont effondrés dans l'eau et les rives se sont déplacées vers l'intérieur des terres. Une érosion continue implacable peut être observée tout autour du lac, et particulièrement chaque printemps, lorsque le niveau de l'eau est élevé.

Le lac Grand se trouve sur un bassin hydrographique important comptant plusieurs lacs, avec une chute d'eau, la Culbute (impressionnante au printemps), déversant des centaines de milliers de tonnes d'eau dans le bassin nord. Le barrage statique fixe à l'extrémité sud du lac Dam et l'étranglement causé par l'ancien pont du chemin Barrage ralentissent considérablement l'écoulement de l'eau dans le lac Dam. Le refoulement de l'eau provoque une montée rapide des niveaux d'eau, souvent largement supérieure à un mètre.

Bien que le niveau d'eau élevé au printemps est la principale source d'érosion des rives du lac Grand, il existe d'autres facteurs contributifs, notamment un sillage excessif des bateaux et des rives instables.

Subvention pour la restauration du littoral

L'Association a contacté la municipalité de Val-des-Monts l'automne dernier pour discuter de la possibilité d'un programme de subvention pour la restauration des rives qui pourrait aider les membres à prendre des mesures pour protéger leurs rives et réduire l'érosion. La Municipalité de Val-des-Monts a lancé un programme en mars dernier offrant de payer 50 % du coût des plantes pour la revégétalisation des rives du lac, jusqu'à un maximum de 400 \$ par propriété. Les détails ont été distribués aux membres en mars et mai. La date limite de candidature était le 1er juin. Les membres seront informés si et quand des opportunités supplémentaires se présenteront à l'avenir.

Discussions avec le maire et le ministère des Transports du Québec

Nous poursuivons les démarches auprès de la municipalité et de notre député Robert Bussière au sujet de la restriction du débit d'eau au pont du chemin du Barrage qui devient tout simplement plus étroit et moins profond chaque année en raison de l'érosion continue des rives. Comme nous le savons tous, des protocoles appropriés de gestion du barrage du lac Dam seraient également utiles, mais ils ont été perpétuellement refusés par la municipalité.

Une demande a également été faite au ministère des Transports du Québec pour une rencontre sur place avec un ingénieur afin de discuter des options pour améliorer le débit d'eau dans le lac Dam au printemps.

Stratégie concernant le sillage excessif

Les sports liés au sillage (wake board) et le déplacement des embarcations à une vitesse autre que très lente près du rivage peuvent accroître l'érosion des berges. Nos rivages continuent de subir des effets dévastateurs et nous perdons chaque année de vieux arbres très spéciaux. Nous rappelons à tous les plaisanciers de prendre des précautions supplémentaires et de surveiller leur sillage en tout temps.

Nous suivons de près une initiative entreprise par l'Association du Lac St-Pierre pour tenter de réduire l'érosion des rives causée par certaines activités nautiques qui reposent sur d'énormes sillages générés volontairement. Notre association a également contacté les amateurs de wakeboard sur le lac Grand et le lac Dam afin d'engager un dialogue sur les meilleures pratiques. Cette rencontre qui se tiendra samedi 7 août à 10h, sera une occasion pour avoir des discussions collaboratives entre les amateurs de sports nautiques, dans le but de développer un cadre pour promouvoir l'étiquette de la navigation responsable et courtoise. Ce sera également une excellente occasion pour les nouveaux plaisanciers de se familiariser avec les secteurs du lac les mieux adaptés à leurs sports liés au "wakeboard" afin d'avoir le moins d'impact possible sur les rives du lac.

Veillez venir avec votre embarcation et rendez-vous devant le chalet de Dorothy Laflamme le 7 août à 10h pour cette séance d'information. Si vous avez des questions au préalable, veuillez communiquer avec James Beach au (613) 894-1058.

Course de poker et BBQ

Il est possible que nous puissions organiser cet événement en 2021 si les règles de rassemblement au Québec s'assouplissent. Nous espérons que les règles changent à temps pour que Sue et Don Goodwin puissent organiser l'événement dans leur style habituel. La gagnante de l'événement en 2019 est Siobhan Devlin est certainement prêt à acquérir et éplucher le maïs ! Nous vous garderons informés à ce sujet.



Classique de golf annuelle de Grand Lake

En raison des restrictions COVID-19 actuelles relatives aux tels rassemblements, le comité de golf a décidé de renoncer à nouveau à cet événement pour 2021. Nous pourrions certainement jouer au golf selon les règles COVID-19 actuelles, cependant, se rassembler pour des cocktails, un dîner et des prix est toujours impossible, Edelweiss ayant suspendu toutes les activités du clubhouse. Le comité de golf continuera de surveiller les changements de règles et de faire rapport.

FÊTE DU CANADA



Sur la base de ce que nous savons à l'heure actuelle, l'Association du Lac Grand estime que nous pouvons organiser une parade de bateaux le 1er juillet en toute sécurité et dans le cadre des directives COVID du Québec qui devraient être en place à partir du 25 juin. L'organisation d'événements est soumise à l'approbation des responsables régionaux de la santé publique et des autorités compétentes, et nous pensons avoir de telles approbations, sous réserve que nous demandions à chaque bateau/unité familiale de respecter les protocoles/maximums COVID en vigueur pour leur bateau et bien sûr chaque bateau doit respecter la distance de 2 mètres par rapport aux autres bateaux (pas de rafting !). Nous commencerons le défilé à 12h dans la baie nord vers l'entrée de la Culbute. En ce qui concerne les feux d'artifice, actuellement VDM n'émet pas de permis de feux d'artifice en raison de la sécheresse, mais nous surveillerons cela et tiendrons les membres au courant.

MESSAGES IMPORTANTS

- Au fil des ans, des bouées de toutes sortes ont été observées dérivant sur le lac ou s'enfonçant partiellement ou complètement vers le fond. À l'avenir, les bénévoles de l'Association retireront toutes les bouées appartenant à l'Association chaque automne pour s'assurer qu'elles sont en bon état et correctement repositionnées chaque printemps. Si vous utilisez des bouées privées à proximité de votre propriété, veuillez les surveiller et les retirer à l'automne pour assurer la sécurité des plaisanciers et des motoneigistes, et pour garder le lac exempt de plastique abandonné.
- Les quais abandonnés deviennent un réel problème au lac Grand. L'association étudie des options pour que ces quais soient retirés en raison de préoccupations en matière de sécurité et d'environnement. N'oubliez pas lors du remplacement d'un quai qu'il est de votre responsabilité de retirer l'ancien quai du lac. Nous devons tous faire notre part pour préserver la beauté du lac Grand.
- Nous rappelons les dernières règles d'inspection des installations septiques ainsi que les nouvelles règles de collecte des ordures et de compostage imposées par Val-Des-Monts. Les détails sont disponibles sur notre site web et sur celui de la municipalité. Dans certains cas de non respect des règlements, des amendes importantes sont prévues.
- Nous recevons un certain nombre de plaintes concernant le bruit et les feux d'artifice fréquents, ainsi que le verre brisé, les feux de camp et les dégâts connexes à la plage Crépin. Nous demandons à tous les voisins de la plage Crépin d'être respectueux de cette propriété et des droits des autres à la jouissance paisible de leur présence au lac. Il a également été signalé qu'un certain nombre de résidents locaux conduisent jusqu'à l'extrémité nord du chemin Barrage, puis se dirigent vers les terres de la Couronne pour faire du bruit et faire la fête, en particulier depuis le début de COVID. Les riverains inquiets du lac tentent de prendre des mesures pour réduire cette activité.

LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Myriophylle en épi

Nos efforts collectifs à ce jour pour aider à arrêter la propagation du myriophylle à épi sur notre lac se sont avérés très fructueux. Merci à tous pour votre soutien continu en étant très attentif aux bouées en place indiquant les zones les plus sensibles, et en ramassant le myriophylle flottant. Merci également aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leurs efforts pour aider au programme d'éradication du myriophylle.

L'année dernière, inexplicablement, le myriophylle à épi était beaucoup moins prédominant dans certaines zones, cependant, il reste un problème important dans d'autres, principalement des zones peu profondes. Ces endroits ont été identifiés sur la carte de notre site web et nous vous demandons de porter une attention particulière afin d'éviter de circuler dans ces zones. Il est important de suivre nos directives et de ne pas utiliser votre embarcation à moins de 100 pieds de notre rivage, car ce sont évidemment les zones les moins profondes de notre lac. Les cinq grandes bouées myriophylle blanches avec une signalisation approuvée marquent actuellement les endroits les plus problématiques.

Nous évaluons actuellement l'utilisation des bouées jaunes approuvées par Transports Canada pour continuer à délimiter des zones particulières préoccupantes.

Nous nous réunirons à nouveau en août avec la spécialiste de l'environnement qui a étudié et cartographié notre lac pour la croissance du myriophylle à chaque année, depuis 2018. Nous attendons son rapport montrant les zones où le myriophylle a diminué et celles où il a augmenté. Veuillez noter que cette année le niveau du lac est très bas ce qui devrait encourager la croissance du myriophylle.

Nous sommes conscients que le myriophylle figure en bonne place sur la liste des priorités de la Fédération des lacs, et nous comprenons qu'un certain nombre de lacs (y compris le nôtre) ont signalé à la municipalité que nous voulons qu'elle concentre davantage d'efforts sur de nouvelles solutions pour contrôler cette espèce envahissante.

Merci de continuer à faire votre part en ramassant les morceaux de myriophylle qui pourrait se retrouver près de vos résidences.



Phragmites

L'Association du Grand Lac vous rappelle l'importance de ne pas laisser s'établir des colonies de phragmites sur les routes secondaires menant au Grand Lac. La brochure ci-jointe vous explique comment éliminer cette plante envahissante.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Michel Rossignol au 819-684-0979 ou michel.rossignol@hotmail.com

LES SENTIERS DU LAC GRAND

"Les meilleures expériences sur les sentiers sont les vues spectaculaires sur les lacs depuis les belvédères des deux sentiers."

Comment accéder aux sentiers ?

Il y a deux quais dans le bras nord-ouest du lac menant à la Culbute qui donnent accès aux sentiers. Le début du sentier principal est situé sur un quai sur la rive nord-est visible sur la droite après avoir traversé le détroit sinueux jusqu'à ce bras du lac. L'autre quai est du côté droit après avoir passé les deux îles. Il y a une station pour vous inscrire au début du sentier principal. N'hésitez pas à rendre compte de votre sortie et de toute suggestion d'amélioration du réseau de sentiers.

Faut-il avoir un bateau ou peut-on se rendre au départ des sentiers à pied ?

Théoriquement, on pourrait marcher jusqu'à l'extrémité nord du chemin du Barrage, marcher à travers les bois jusqu'à l'ancien chemin forestier au-delà du lac de la Vert et se diriger vers l'ouest pour rejoindre le sentier. Cela ferait une très longue randonnée!

Y a-t-il quelque chose à voir sur les sentiers ?

En plus des arbres, des arbustes, des fleurs sauvages, des falaises, des ruisseaux, des étangs, de la mousse et des champignons, il y a beaucoup d'oiseaux, dont un hibou occasionnellement. Ensuite, il y a les ratons laveurs, les écureuils volants, les salamandres, les petites couleuvres rayées, les cerfs et les renards. Vous pouvez voir des excréments et des empreintes de pas de plus gros mammifères, mais ils sont rarement vus. Les meilleures expériences sur les sentiers sont les vues spectaculaires sur les lacs depuis les belvédères des deux sentiers.

Y a-t-il quelque chose à manger sur les sentiers ?

À la mi-juillet, il y a beaucoup de framboises et de mûres et même quelques groseilles le long des sentiers. Si vous n'êtes pas incommodés par les épines, vous pouvez prendre une très bonne collation. Il n'y a pas de restauration rapide, alors apportez votre nourriture et de l'eau. Il y a des étangs et des ruisseaux, mais il n'y a pas d'eau potable sur le sentier.

Les sentiers sont-ils adaptés aux enfants ?

Il y a des parties escarpées, certains rochers à escalader et quelques endroits humides mais accessibles à tous. Les sentiers offrent à la fois des allers-retours et des itinéraires circulaires, de sorte que la longueur (et le rythme) peuvent être adaptés à vos capacités et préférences.

Pour les très jeunes enfants et les jeunes de cœur qui veulent juste une agréable promenade, il y a un nouveau sentier riverain reliant les deux quais.

Y a-t-il une carte ?

Il y a une carte sur le site web de l'Association du Lac Grand et des cartes sont affichées aux deux points de départ.

Quelle est la longueur des pistes ?

Vous pouvez déterminer vos propres distances de quelques kilomètres à 10 km ou 12 km en sélectionnant des itinéraires aller-retour, circulaires ou combinés. Les distances sont indiquées sur les cartes.

Comment puis-je m'orienter sur les sentiers ?

Les sentiers sont balisés par des plaques de métal blanc sur les arbres du côté droit du chemin. Deux plaques indiquent un changement de direction imminent en direction de la plaque la plus élevée. Si vous pensez que vous êtes hors du sentier, revenez lentement sur vos pas à la recherche des plaques de métal blanc.

Est-ce que n'importe qui peut utiliser les sentiers ?

Les sentiers balisés sont entièrement sur les terres de la Couronne. Il n'y a aucune restriction sur l'utilisation du sentier à tout moment de l'année. Il est préférable de rester en dehors des sentiers pendant les principales saisons de chasse au chevreuil (généralement les 2 premières semaines de novembre).

Comment puis-je aider à entretenir le sentier ?

Les pas de chaque randonneur aident à garder le chemin dégagé. Vous pouvez aider de manière informelle lors de votre randonnée en enlevant les débris (branches tombées, etc.), en apportant un sécateur pour couper les jeunes arbres poussant dans le sentier et en ramenant tous vos déchets chez vous. Si vous souhaitez participer plus formellement à l'entretien des sentiers, veuillez me contacter. Lorsque nous arriverons à la «nouvelle normalité» post-pandémique, nous organiserons à nouveau des groupes de travail pour s'attaquer à des projets spéciaux tels que de nouvelles rampes, l'amélioration des quais, la traversée sécuritaire de petits ruisseaux, l'élimination de gros arbres tombés et la construction de bancs.

Un dernier conseil ?

Apportez votre eau et quelque chose à manger. Un insectifuge et un chapeau sont également une bonne idée. Prenez un sifflet ou attachez une petite cloche à votre sac si vous craignez une rencontre avec un grand mammifère. À moins que vous ne fassiez de la randonnée tôt le matin ou au crépuscule, ce dernier cas est hautement improbable.

Plus important encore, marchez à votre rythme et profitez d'un bain de forêt rafraîchissant. (Vous pouvez également vous baigner à partir des quais du début du sentier.)

Abby Hoffmann

613 6143878 abby.hoffman@canada.ca



ENVIRONNEMENT

LA QUALITÉ D'EAU

La glace est disparue du lac le 9 avril. Des échantillons d'eau ont été prélevés sur les cinq sites habituels le 6 mai. Ces cinq sites sont indiqués sur le site web de l'association avec leurs coordonnées GPS. Trois échantillons ont été prélevés à chaque emplacement et une moyenne établie.

Phosphore ~ alors que les résultats indiquent une augmentation notable par rapport à l'année dernière, un examen des résultats antérieurs montre qu'il y a eu des pics antérieurs d'une ampleur équivalente. Mais derrière des pics occasionnels, les 20 années de données dont nous disposons montrent une nette tendance à la hausse au cours de cette période, situation qui devra être suivie de près.

Les chiffres de l'année dernière montrent une baisse, qui pourrait être attribuable au fait que les tests ont été effectués en retard à cause des restrictions dues à la covid et au fait que la circulation des embarcations étaient réduite pour la même raison.

Myriophylle ~ La propagation sans cesse croissante du myriophylle à épi est préoccupante. Il s'agit d'une espèce envahissante difficile à contrôler dont la propagation est encouragée le plus souvent par les activités humaines tel le passage de bateaux à travers les plaques de myriophylle. Il en résulte des morceaux de myriophylle qui vont dériver avec les courants, se déposer au fond dans un nouveau site pour ensuite s'enraciner et former de nouvelles colonies.

L'atténuation du myriophylle est une responsabilité que nous devons tous partager.

Développements du programme et des protocoles d'analyse de l'eau

la fête Municipalité de Val-des-Monts a entrepris une centralisation des analyses d'eau dans nos lacs. Les détails se trouvent sur le site Internet de la municipalité de Val-des-Monts. La municipalité a embauché une biologiste, qui a formé un groupe de bénévoles sur la plupart des lacs qui exécuteront un programme amélioré d'analyse de l'eau. Les avantages de cette approche sont la régularité des tests, une méthodologie standardisée ainsi que des conseils professionnels et une portée accrue des tests.

Ce programme a un grand potentiel, et nous sommes optimistes quant à la réussite de sa mise en œuvre.



Il y a un lien direct entre la diminution de la clarté de l'eau d'un lac, les activités humaines et l'augmentation du phosphate. À moins de mesures draconiennes, ce qui est irréaliste, il n'y a aucune action qui arrêtera ou inversera la dégradation progressive du lac sans l'adhésion et la coopération complètes de tous les résidents du lac. La qualité de l'eau et la gérance de l'environnement sont et seront la responsabilité de nous tous.

Conseils sur la qualité de l'eau

Les trois facteurs qui contribuent le plus à la dégradation de la qualité de l'eau sont l'érosion des rives, le ruissellement des eaux contaminées et la conduite irresponsable des bateaux.

Les trois contre-mesures les plus efficaces auxquelles nous pouvons tous contribuer sont :

1) Maintenez votre rivage dans l'état le plus naturel possible. La végétation indigène réussit à retenir de nombreux produits du ruissellement de surface, en particulier les phosphates et les nitrates, et offre une certaine protection contre l'érosion des rives.

2) SVS ~ Surveillez votre sillage. Il y a encore un certain nombre de plaisanciers qui semblent complètement inconscients de l'impact sérieux de leurs sillages sur les rives du lac. Les lignes directrices sur la navigation de plaisance de l'Association du lac Grand n'ont pas été formulées comme une tentative de restreindre la jouissance ou l'utilisation du lac; ils visaient plutôt à reconnaître la forte augmentation des villégiateurs au fil des ans et la nécessité d'essayer d'équilibrer les différentes utilisations du lac avec un impact minimal sur ses écosystèmes.

Les vagues causées par le passage des embarcations ont besoin d'une bonne distance pour perdre leur énergie sinon cette énergie est absorbée par le rivage entraînant des sédiments dans les eaux peu profondes et étouffant progressivement le fond.

Les 10 premiers pieds du fond du lac abritent près de 90 % de la vie aquatique du lac. La protection de cette zone tampon est essentielle. Si vous êtes à moins de 100 pieds du rivage, vous devriez aller très lentement et ne produire aucun sillage. Essayez également d'éviter les colonies de plantes aquatiques. Ce sont possiblement des myriophylle et s'il est coupé, il continuera son invasion du lac.

3) Prenez des décisions « vertes » concernant les produits ménagers, nous sommes loin d'un système de drainage municipal avec traitement des eaux. Par exemple, si vous utilisez un lave-vaisselle, envisagez d'utiliser une marque de détergent sans phosphate, de même avec les savons à lessive. Il y a beaucoup d'autres exemples. Les magasins spécialisés s'adressent désormais à ce créneau de marché. Dans la plupart des cas, le coût est comparable à celui des articles « moins verts ».

La présidente d'une association de lac de la région de Muskoka a décrit un excellent résultat obtenu grâce à un effort concerté pour convaincre les propriétaires de chalet d'utiliser des détergents pour lave-vaisselle 100 % sans phosphate. La plupart des supermarchés proposent des produits de ce type. C'est un changement facile et la plupart des utilisateurs ont trouvé que les performances étaient aussi bonnes ou meilleures que les types contenant du phosphate.

BILAN FINANCIER

Notre trésorerie continue d'afficher un solide excédent, avec des réserves de plus de 63,492\$ investies de façon sécuritaire et prudente dans des instruments assurés par la SCAD, ainsi qu'un solde de compte courant d'un peu plus de 1,677\$. Comme d'habitude, nos cotisations annuelles couvrent tous les frais administratifs, qui sont mineurs, et tous les événements de l'Association sont conçus pour s'autofinancer. En fait, certains événements contribuent aux fonds de l'Association.

Comme la plupart d'entre vous le savent, l'Association maintient les fonds de réserve en grande partie pour les éventualités et les événements imprévus qui pourraient survenir et potentiellement avoir un impact sur nos membres. Certaines sommes sont également affectées à des fins spécifiques.

ASSOCIATION DU LAC GRAND

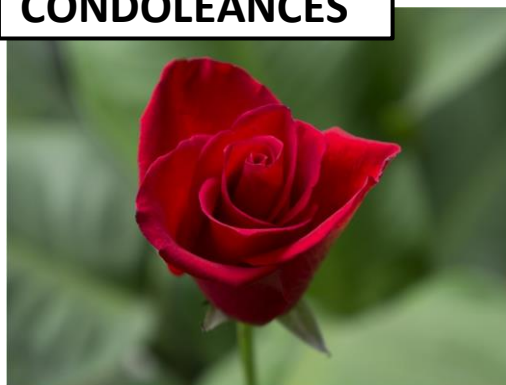
274 Chemin du Lac Grand, Val-des-Monts, QC J8N 5J7

Coordonnées pour 2020-2021

Jim Nicol	Président	(D) 613-523-2216; (C) 819-671-2625 (Cell) 873-688-8786; jim@jimnicol.ca
Ray Otten	Vice-Président	(D) 613-729-6845; (C) 819-671-0885 rayotten@outlook.com
Gary Beach	Trésorier	(D) 613-238-1616; (C) 819-671-2418 jamesgarybeach@gmail.com
Paul Butler	Secrétaire	(C) 613-868-7768 butlerpauld@gmail.com
Rosaline Frith	Adhésions	(H) 613-262-2831; (C) 819-671-0401 rosfrith@outlook.com
Dale Smith	Président sortant	(C) 514-891-9805 dale@dalegsmith.ca
Nick Barber	Directeur	(H) 514-945-5804; (C) 819-457-2871 nccbarber@gmail.com
Melanie Boivin	Directrice cooptée	(C) 613-404-5532 mel.boivin74@gmail.com
François Jacques	Directeur	(H) 613-829-1375; (C) 819-671-3401 Jacla5@yahoo.ca
Dorothy Laflamme	Directrice	(H) 613-447-1519; (C) 613-671-0915 Dot10@rogers.com
James Levesque	Directeur cooptée	(H) 613-220-3824 jlevesqueca@yahoo.ca
Michel Rossignol	Directeur cooptée	Michel.rossignol@hotmail.com

1 poste vacant jursqu'à l'AG 2021

CONDOLÉANCES



Gordon Maclaren est décédé subitement au Japon début mai 2021
Frederick Gordon est décédé paisiblement à son domicile début décembre 2020
Nos sincères condoléances aux familles et aux amis.